



Service public France Rénov' : le gouvernement ne doit pas laisser la dynamique s'enrayer !

Alors que ce mardi 26 novembre s'ouvrent les rencontres nationales de l'habitat privé, le réseau Cler, FLAME, Amorce, l'Anil, ANPP - Territoires de projet, la FNCAUE et Soliha s'inquiètent d'une inégalité de mise en œuvre du service public France Rénov' entre les territoires au 1er janvier 2025 et d'une fragilisation des acteurs de terrain. Dans ce contexte, les têtes de réseaux de conseil et d'accompagnement et associations de collectivités demandent à la Ministre du Logement et de la rénovation urbaine et au Premier Ministre une transparence sur l'état réel d'avancement et la garantie de moyens humains et financiers suffisants pour l'ensemble des structures, déjà à l'œuvre sur le terrain, afin de conserver la qualité du service public.

L'État doit garantir aux ménages un service public France Rénov' de qualité

La rénovation énergétique performante est le seul levier efficace pour consommer moins d'énergie, réduire les factures et lutter durablement contre la précarité énergétique. Les Françaises et les Français ne se lanceront pas dans un projet de rénovation énergétique de leur logement sans un accompagnement gratuit, neutre, indépendant et de qualité qui constitue en outre un rempart contre les fraudes. C'est l'objet du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' ! Selon les derniers chiffres de l'Anah, on constate d'ailleurs qu'ils sont de plus en plus nombreux à se saisir des aides publiques et de l'accompagnement avec plus de 70 000 dossiers de rénovations d'ampleur déposés de janvier à septembre 2024, avec un doublement des dossiers ce dernier trimestre. Cette dynamique positive doit être encouragée !

Le risque d'une fragilisation en cascade

Dans un contexte de coupes budgétaires annoncées pour 2025, le réseau Cler, FLAME, Amorce, l'Anil, ANPP - Territoires de projet, la FNCAUE et Soliha observent, via leurs réseaux d'adhérents, que le nouvel outil de financement, prenant la forme de pactes territoriaux, peine à atterrir. Malgré les efforts de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour trouver des solutions aux difficultés du terrain, les collectivités sont contraintes de faire des arbitrages dans leur budget et leurs partenariats. Cette situation met en danger l'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation énergétique.

C'est aussi un secteur de conseils en économies d'énergie et d'accompagnement neutre et indépendant qui est fragilisé. Sans visibilité, des emplois et des compétences sont aujourd'hui en suspens. Face à ces difficultés constatées sur le terrain, les têtes de réseau demandent à la Ministre du logement et de la rénovation urbaine et au Premier Ministre de faire toute la lumière sur l'avancement des pactes, territoire par territoire, et un financement suffisant pour l'ensemble des structures afin de garantir la qualité du service public et de l'accompagnement des ménages. Il est primordial que ces financements publics n'engendrent pas la mise en concurrence des structures mais qu'ils pérennisent leurs complémentarités.